

Séance du lundi 07 décembre 2020

Date de la convocation : 01/12/2020

L'an deux mille vingt et le sept décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Membres en exercice : 35

Présents : 28

Votants : 33

Pour : 33

Abstention : 0

Contre : 0

Présents : Jean-Louis ALLE, Maxime ATGER, Franck BACHELARD, Joseph BEAUFILS, Elise BOUQUET, Didier BRUNEL, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Arnaud GIBELIN, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Claire HELARY, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Jean-Paul MEYNIER, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Michel PIRONON, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, Patrice SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, André THEROND, Julien TUFFERY

Représentés : Céline DELMAS, Patrice MONTEIL, Murielle TEISSEDDRE, Cécile VIGNOBOUL, Didier VIGOUROUX

Excusés : Gilles PASCAL

Absents : Alain RAYNALDY

Secrétaire de séance : Gisèle GERBAL

DE_2020_095 - Objet : SIGNATURE CHARTE D'ENGAGEMENT DU NOUVEAU RÉSEAU DE PROXIMITÉ

Le Président rapporte à l'assemblée que lors d'une réunion le mardi 13 octobre 2020 à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), la Directrice Générale a présenté le contenu de la charte d'engagement du nouveau réseau de proximité des Finances Publiques qui a pour objectif de renforcer la présence de la DGFIP sur notre territoire en augmentant les points de contact pour les usagers et d'améliorer les prestations de conseil aux collectivités

Pour cela, elle prévoit trois dispositifs distincts :

- Le Service de Gestion Comptable de Langogne (Trésorerie) pour la réalisation des opérations comptables et financières des collectivités.
- Des permanences dans les collectivités par un Conseiller aux Décideurs Locaux (CDL) qui dépendra de la Trésorerie de Langogne.
- Un accueil de proximité en relation avec les particuliers qui interviendra dans l'Espace France Services (EFS) de Grandrieu.

La charte précise également que les usagers pourront régler en numéraire (maximum 300 €) ou par carte bancaire leurs créances publiques

La proposition de charte, annexée au présent rapport, détaille les offres de services proposées par la DGFIP.

Après délibéré et à l'unanimité, l'assemblée autorise le Président à signer la charte d'engagement du nouveau réseau de proximité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président,
Francis SAINT-LEGER

